

Mieux comprendre les étiquettes de semences enrobées de pesticides en culture maraîchère

Prévenir les risques pour la santé et l'environnement

Démystifier les étiquettes de pesticides utilisés comme traitements de semences

Plusieurs d'entre vous utilisez des semences enrobées de pesticides depuis de nombreuses années. Certes, il y a des avantages avec cette pratique, mais surtout des précautions à prendre et des recommandations à suivre.

- Quels pesticides se retrouvent sur les semences ?
- Quels sont les risques pour votre santé et pour l'environnement ?

	12-3456-000	100M	Nombre de semences
	Germ: 95%		Numéro de référence
	S/C 1M = 150g		Pourcentage de germination
			Équivalence du nombre de semences en gramme
Espèce et nom de la variété	Hybrid Sweet Corm: Corn123		
Poids et nombre de semences	Weight: 33 lbs - 100M	75 days	Jours à maturité
Numéro de lot	Lot #: 1234-ABC	EST. SPP: 3000	Estimation du nombre de semences par livre
% de germination	Germ.: 95%	Test Date: 1/21	Date du test de germination (mois/année)
% de l'espèce	Pure Seed: 99.9%	Origin: Canada	Pays d'origine
% d'impureté interne	Inert Matter: 0.1%	Noxious Weed: 0%	% de plantes envahissantes
		Other Crop: 0%	% d'autres plantes
Producteur ou compagnie	Producer: Veggies123		
Information pour le semoir	Suggested Plates: JDT: B25-24X IHC: C25-24X		
	Treated with: Captan4L / Thiram425 / ApronXL Dividend Extreme / Vitavax34		Traitements retrouvés sur les semences
Utilisations interdites	DO NOT USE FOR FOOD OR FEED OR OIL PURPOSES		

Étapes à suivre pour trouver les informations sur SAgE pesticides

Avec le nom des pesticides qui se retrouvent sur l'étiquette de semences, il est facile de vous référer au site internet SAgE pesticides pour déterminer :

Treated with: Captan4L / Thiram425 / ApronXL
Dividend Extreme / Vitavax34

- S'il s'agit de fongicides ou d'insecticides,
- Les indices de risques pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE) de chacun des pesticides, selon un usage précis,
- Quelles sont les précautions à prendre lors de la manipulation des semences.

1. Aller sur le site internet sagepesticides.qc.ca

1.1 Cliquer sur **Produits commerciaux et caractéristiques**

The screenshot shows the main navigation menu of the SAgE pesticides website. It is organized into three main sections: 'Rechercher', 'Calculer', and 'S'informer'. Under 'Rechercher', there are three options: 'Traitements phytosanitaires et risques associés' (with a leaf icon), 'Matières actives et effets toxiques' (with a skull and crossbones icon), and 'Produits commerciaux et caractéristiques' (with a pesticide bottle icon). Under 'Calculer', there are two options: 'Calculateur d'indices de risque' (with a calculator icon) and 'Registre de pesticides' (with a clipboard icon). Under 'S'informer', there are three options: 'Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides' (with an information icon), 'Symboles de risque : signification et attribution' (with a warning sign icon), and 'Indices de risque' (with a bar chart icon). A large green box highlights the 'Produits commerciaux et caractéristiques' option.

2. Écrire le nom du produit trouvé sur l'étiquette, exemple :

DIVIDEND EXTREME

2.1 Cliquer sur le **nom du produit** pour plus de détails.

★ Accueil > Rechercher des produits commerciaux

RECHERCHER DES PRODUITS COMMERCIAUX

La recherche Produits commerciaux permet de connaître les caractéristiques des produits.

Rechercher un produit, une série ou un emballage commercial :

Recherche par nom de produit, numéro d'homologation ou nom d'emballage :

ou

Liste déroulante des matières actives contenues dans les produits :

Produit commercial ou série	Numéro d'homologation	Étiquette
DIVIDEND EXTREME	29490	

Matières actives	Emballages commerciaux
difénoconazole / métalaxyl-M	

Disponibilité commerciale	Fin d'homologation
Oui	


3. Sur cette page, nous pouvons voir :
- S'il s'agit d'un **fongicide** ou d'un **insecticide**,
 - Le(s) nom(s) de la **matière active**,
 - Les **équipements de protection individuelle (EPI)** recommandés.
- 3.1 Cliquer sur le petit **logo d'étiquette** pour être redirigé vers le site internet de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA)

Accueil > Rechercher des produits commerciaux > Fiche Produit commercial

Fiche Produit commercial

Information sur le produit commercial : DIVIDEND EXTREME Version imprimable

INFORMATION

Formulation : Suspension
Numéro d'homologation : 29490
Étiquette : 
Titulaire d'homologation : Syngenta Canada Inc.
Distributeur canadien : Syngenta Canada Inc.
Disponibilité commerciale : Oui
Description : Fongicide utilisé en traitement de semences dans les céréales et le maïs.

Matières actives

	Concentration	Famille chimique	Types d'activités
difénoconazole	7.73 %	Triazoles	Comportement sur la culture : Fongicide pénétrant ou translaminaire (faible migration) Comportement sur le champignon : Action curative Comportement sur le champignon : Action préventive
métalaxyl-M	1.93 %	Acylalanines	Comportement sur la culture : Systémique Comportement sur le champignon : Action curative Comportement sur le champignon : Action préventive

Gestion de la résistance

Types de pesticides	Groupe de résistance	Risque de développement de résistance	Commentaires
Fongicide	3	Modéré	Un plan de gestion de la résistance est requis. Grande différence dans le mode d'action des fongicides du groupe DMI (inhibiteurs de la déméthylation) (SBI: classe I). Résistance connue chez plusieurs espèces de champignons. Résistance croisée possible entre les fongicides du groupe DMI (inhibiteurs de la déméthylation). Les fongicides DMI (SBI: classe 1) ne démontrent pas de résistance croisée avec les autres classes SBI (inhibiteurs biosynthèse stérol).
Fongicide	4	Élevé	Un plan de gestion de la résistance est requis. La résistance aux fongicides du groupe 4, les PhénylAmides (PA), est bien connue chez plusieurs oomycètes (ex. : Phytophthora infestans), mais le mécanisme de résistance est inconnu. Résistance croisée bien connue entre les matières actives de ce groupe.


Classification

Classification fédérale :	Commercial	Classification du Québec :	3
---------------------------	------------	----------------------------	---


Mesures préventives - Santé

Délais de réentrée sur le site traité : S.O.


Équipement de protection individuelle :



Nécessaire si l'applicateur se fait vers le sol.



Nécessaire si travail dans un espace clos.



Nécessaire si espace clos.

Allergènes :

Aucun

Mesures préventives - Environnement

Zone tampon ou distance d'éloignement : Sans objet

Toxicité pour les espèces non ciblées : Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques et les poissons.

Ces informations toxicologiques proviennent de l'étiquette du produit. Pour plus d'information sur la toxicité des espèces non ciblées, consulter la fiche des matières actives contenues dans ce produit.

4. Cliquer sur le **numéro d'homologation** pour voir l'étiquette du produit afin de connaître, entre autres, les spécificités quant aux équipements de protection individuelle (EPI)



Santé Canada Health Canada

Canada

Santé Canada
www.sc-hc.gc.ca

English Accueil Contactez-nous Aide Recherche canada.gc.ca

Accueil > Sécurité des produits de consommation > Pesticides et lutte antiparasitaire > Titulaires et demandeurs > Outils > Recherche dans les étiquettes de pesticides

Sécurité des produits de consommation

Recherche dans les étiquettes de pesticides

Nombre d'enregistrements trouvés = 1

Recherche dans les étiquettes de pesticides

Numéro d'homologation	Nom du Titulaire	Nom du produit	État de l'homologation
29490	SYNGENTA CANADA INC.*	FONGICIDE DIVIDEND EXTREME	HOMOLOGUE

Raffiner votre recherche

Date de modification : 2022-01-22

Haut de la page

Avis importants

5. Consulter l'étiquette du produit

2019-4023
2020-05-11

Page 1 of 14

GROUPES 3 4 FONGICIDES

FONGICIDE DIVIDEND EXTREME®

USAGE AGRICOLE

SUSPENSION

Traitement de semences pour la suppression de certaines maladies des céréales, y compris l'orge, le sarrasin, le maïs (traitement commercial seulement), le millet (à chandelle et commun), l'avoine (traitement commercial seulement), le seigle, le sorgho, le triticale et le blé.

PRINCIPE ACTIFS :

Difénoconazole 7,73 %
Métalaxyl-M et isomère-S..... 1,93 %

Contient du benzisothiazolin-3-one-1,2 à raison de 0,015% OU du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006% et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00019% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N° D'HOMOLOGATION : 29490
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L à 1000 L

TOUTES LES SEMENCES TRAITÉES AVEC CE PRODUIT DOIVENT ÊTRE COLORÉES DE FAÇON TRÈS VISIBLE.

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario, N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

LABEL

Étapes à suivre pour calculer les indices de risque

1. Aller sur le site internet sagepesticides.qc.ca
 - 1.1 Cliquer sur **Calculateur d'indices de risque**



2. Entrer toutes les **informations** demandées :
 - **Culture**,
 - Type de **traitement** : choisir Traitements de semences,
 - **Technique** d'application : choisir T.S. USINE – CHAMP
 - Nom du **produit**,
 - **Dose appliquée** : prendre la dose la plus élevée répertoriée par SAgE pesticides,
 - **Unité**.
3. Cliquer sur le bouton **Calculer les indices de risque**

Accueil > Calculateur d'indices de risque

CALCULATEUR D'INDICES DE RISQUE

Le Calculateur d'indices de risque permet d'apprécier le risque pour la santé et l'environnement des pesticides en fonction d'un scénario d'application bien précis.

Tous les critères demandés dans cette page sont nécessaires aux calculs des indices de risque.

[Tutoriel - Calculateur](#)

[Réinitialiser le Calculateur](#)

CULTURE

Sélectionnez la langue d'affichage des cultures

Français
 Anglais
 Latin

Recherche par nom de culture

Si votre culture n'est pas répertoriée dans SAgE pesticides, veuillez sélectionner sa hauteur parmi les choix proposés sous la catégorie « Cultures non répertoriées dans SAgE pesticides ».

Maïs sucré

- Maïs sucré
- Petits fruits
- Pomme de terre
- Solanacées
- Gazons
- Grandes cultures
- Plantes ornementales
- Cultures non répertoriées dans SAgE

TYPE DE TRAITEMENT

Par défaut, seuls les types de traitements présents dans SAgE pesticides pour la culture sélectionnée sont proposés. Afin d'afficher tous les types de traitements dans la barre déroulante, cliquez sur le bouton correspondant.

Traitements de semences [Plus de types de traitements](#)

TECHNIQUE D'APPLICATION

T.S. USINE - CHAMP - Utilisation de semences traitées à l'usine (pour semis en champ)

PRODUITS COMMERCIAUX

Par défaut, seuls les produits et les unités associés aux critères sélectionnés sont proposés dans les barres déroulantes. Afin d'afficher tous les produits et unités, cliquez sur les boutons correspondants.

Pour accéder à l'étiquette respective des produits sélectionnés, cliquez sur l'icône sous la colonne « Étiquette ».

Les doses présentées dans la section « Dosages répertoriés dans SAgE pesticides » correspondent aux dosages des traitements phytosanitaires répertoriés dans SAgE pesticides et sont associées aux critères sélectionnés. Elles sont affichées à titre informatif.

Produit commercial et numéro d'homologation	Étiquette	Dosages répertoriés dans SAgE pesticides	Dose appliquée	Unité
DIVIDEND EXTREME / 29490	Plus de produits	130 à 260 mL/100 kg de semences	260	mL/100 kg Plus d'unités

Effectuez-vous un mélange en réservoir? Si oui, veuillez remplir une ligne pour chacun des produits utilisés dans votre mélange.

Produit commercial et numéro d'homologation	Étiquette	Dosages répertoriés dans SAgE pesticides	Dose appliquée	Unité
Recherche par nom de produit ou de...	Plus de produits			Plus d'unités

[Réinitialiser le Calculateur](#) [Calculer les indices de risque](#)

4. Consulter les **indices de risque** et les **symboles** de risque

Légende: Extrêmement élevé Élevé Modéré Léger Faible

Risques pour la santé *				Risques pour l'environnement **				
Mammifères (incluant l'humain)		Espèces non ciblées			Devenir et comportement			
IRS	Toxicité aiguë	Effets à Long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité
52			121				Élevée	Élevée

Les indices de risque

Plus le chiffre est élevé, plus le risque est élevé.

- **Indice de risque pour la santé (IRS)**: représente le risque potentiel sur la santé de l'utilisateur d'un produit selon un usage précis.
- **Indice de risque pour l'environnement (IRE)**: représente le risque potentiel sur l'environnement d'un produit selon un usage précis.

Impacts sur l'environnement

Malgré toutes nos bonnes intentions, il faut garder en tête que chaque pesticide a un impact négatif sur l'environnement. Il peut avoir des effets néfastes sur les pollinisateurs, la faune et la flore qui entourent nos champs.

- Les produits qui enrobent les semences peuvent éventuellement **se retrouver dans les cours d'eau**.
- La poussière produite lors du semis est chargée de pesticides et **se répand dans l'environnement**.

Comment se protéger ?

Voici les équipements de protection individuelle (EPI) recommandés pour bien se protéger en fonction du degré de **toxicité** des pesticides présents sur les semences.

Ce tableau est un guide général : toujours consulter l'étiquette de chaque produit pour connaître les équipements de protection individuelle requis.

		Symbole			
Équipements de protection individuelle recommandés					Aucun symbole
	Vêtements de protection imperméables aux pesticides	✓	✓	✓	✓
	Gants et bottes imperméables aux pesticides	✓	✓	✓	✓
	Chapeau à large rebord et imperméable	✓	✓	Nécessaire si l'application se fait vers le haut	
	Lunettes antibuée	✓	✓	Nécessaire si irritant pour les yeux	
	Masque respiratoire approuvé pour le type de produit utilisé	✓	✓	Nécessaire en espace clos	

Danger poison, risque élevé Avertissement poison, risque modéré Attention poison, risque faible

Bonnes pratiques

Chacune des semences enrobées avec un pesticide est teintée d'une couleur voyante. Il est primordial de prendre certaines précautions pour l'entreposage.

Toujours porter les équipements de protection individuelle (EPI) recommandés lors de chaque étape d'utilisation des semences enrobées de pesticides.

- Avant toute chose, inscrire le **nom des produits** présents sur les semences et leur **numéro d'homologation**, si disponible, dans le [registre de pesticides](#) (obligatoire pour les pesticides de classe 3A qui nécessitent une prescription et justification agronomiques).

Entreposage des semences

L'entreposage des sacs de semences enrobées doit se faire dans une installation commerciale de la ferme.

Il est recommandé d'entreposer les sacs :

- dans un endroit sec et bien ventilé,
- à l'abri de la lumière du soleil ni trop près d'un système de chauffage,
- à plus de 25 m de la propriété et à plus de 30 m d'un cours d'eau,
- hors de la portée des enfants, du bétail, de la faune et du personnel non autorisé,
- dans un endroit séparé des produits inflammables.



Manipulation des semences

Les deux voies d'entrées principales des pesticides dans le corps humain sont la **peau** et les **voies respiratoires**.

Le contact à mains nues des semences enrobées et la poussière dégagée lorsque l'on ouvre les sacs sont deux exemples de dangers pour votre santé.

Avant de manipuler des semences enrobées, il est recommandé de :

- Bien lire les **recommandations** sur l'étiquette de chaque produit,
- Toujours porter convenablement les **équipements de protection individuelle** (EPI) lors de la manipulation. Voir l'encadré : **Comment se protéger?** à la page 6 ou consulter la section à ce sujet dans [SAgE pesticides](#),
- Éviter de secouer les sacs de semences afin de **réduire la poussière** lors du remplissage du semoir.

Lors du semis

Pour réduire la production de poussière :

- Éviter un temps sec et venteux lors du semis,
- Utiliser un lubrifiant d'écoulement des semences. Suivre les recommandations du fabricant du semoir pour une utilisation appropriée,
- Utiliser des déflecteurs à la sortie du semoir pour diminuer la dérive.

Pour protéger les pollinisateurs :

- S'assurer de bien connaître l'emplacement des ruches et des mauvaises herbes en floraison qui attirent les pollinisateurs,
- Éloigner les ruches à un minimum de 5 km des champs qui seront semés avec des semences enrobées,
- Respecter les distances recommandées sur l'étiquette avec les cours d'eau et les pollinisateurs,
- Éviter de remplir le semoir à proximité des ruches.

Il est important de **respecter la profondeur du semis** indiquée sur l'étiquette du produit, afin de protéger les oiseaux et autres mammifères qui pourraient s'alimenter avec les semences non enfouies.

Après le semis

Bien nettoyer l'équipement de plantation :

- Utiliser un aspirateur pour enlever tous résidus de poussière sur le semoir et dans les trémies,
- Ne pas nettoyer avec de l'eau ou de l'air comprimé,
- Éliminer les sacs vides de façon conforme. Visiter le site internet AgriRécup et suivre les directives d'élimination,
- Nettoyer tout outil ayant touché aux semences et qui sera réutilisé pour d'autres usages.

Renseignez-vous!

📄 **PESTICIDES** Pratiques sécuritaires et équipements de protection individuelle (EPI) de l'IRSST

📄 **Guide d'intendance** des semences traitées de l'ACCS et l'ACPS

📄 **SAgE pesticides**
www.sagepesticides.qc.ca

📄 **Agri-réseau**
www.agrireseau.net

📄 **AgriRécup**
www.agrirecup.ca

Ce projet a été financé par le **ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** dans le cadre du volet 3 du programme Prime-Vert et est lié à la **Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021**.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



Services-conseils
Profiteausol